Administration communale

Rue de la Commune 3

**À retourner à**

1937 Orsières

ou par e-mail

administration@orsieres.ch

**Annonce du début des travaux**

Le bénéficiaire d'une autorisation de construire ou son mandataire est tenu d'informer le Service communal des constructions du début des travaux.

Commune : Orsières

N° de dossier : /

Requérant :

Objet :

Date du début des travaux : / / 20…

Durée estimée des travaux :

Lieu, date : , le / / 20…

Signature :